Marchés publics : initiation à la commande publique

Préparer, passer et exécuter un marché public nécessitent de maitriser les règles des marchés publics.

Pour avoir une vision claire et précise de ce cadre réglementaire, A.C.H.S vous propose une journée intensive pour maîtriser l'essentiel des marchés publics.

Programme édité le 09/11/2026

Contact & Inscriptions
Tél. : 01 42 29 57 50
inscription@habitat-social.com

Coordination pédagogique
François Martinelli
fmartinelli@habitat-social.com

Durée	Mode d'organisation :
7 heures	Mixte

SATISFACTION MOYENNE
Données non disponibles
Moyenne des notes attribuées au module par les participants, exprimée sur 100, sur les 12 derniers mois glissants. Source : Dendreo.

PUBLIC
Acheteurs débutants / Juristes débutants / Rédacteurs des pièces du marché (DCE)

PRÉREQUIS
aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES
- en Présentielle (présence physique du formateur auprès de ces stagiaires)
- en Distancielle (en visio avec l'outil ZOOM...)
- Mixte (formation présentielle et distancielle)

Toutes les actions de formation sont réalisables également en intra-entreprise
Un support pédagogique sera remis à chaque participant. Les participants mettront en œuvre une méthodologie de résolution de cas à partir de leur expérience. Le formateur enrichira cette démarche par des apports méthodologiques et juridiques.
Support de formation accessible sur votre extranet participant.

SATISFACTION ET EVALUATION
- Évaluation des acquis en lien avec les objectifs pédagogiques.

Des temps d'échanges et de questionnements tout au long du stage permettront de vérifier la bonne compréhension des apprenants. Des QCM et/ou des exercices pratiques seront remis à chacun des participants afin de mesurer leur apprentissage et les connaissances acquises lors de la formation.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences tout au long de la formation.

Objectifs pédagogiques

- Inciter aux règles de la commande publique
- Préparer et rédiger les pièces du marché public

E-start : ***Vous vous engagez dans votre formation. Connectez- vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.***
E-Coach : ***Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace extranet participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources (supports...) et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel***

Programme de la formation

1 - Exposer du cadre général des marchés publics
- Exposé des règles de la commande publique
- Exposé des étapes d'un marché
- Exposé des CCAG

2- Identifier les besoins
- Recours au sourcing et cadre juridique
- Allotissement et exception
- Recours aux variantes / prestations supplémentaires éventuelles et option
- Limites jurisprudentielles

3 - Seuil de procédure
- Exposé des seuils européens et conséquence
- Choix de la procédure adaptée / formalisée
- Risque juridique

4 - Quid des pièces constitutives du DCE
- Exposé des pièces obligatoires constitutives du dossier de consultation des entreprises (DCE)
- Exposé des pièces contractuelles et autres

5 - Publicité et des pièces du DCE
- Délai du publication
- Mode de publicité (publicité adaptée / publicité formalisée)
- Dématérialisation / Délai / Offre en retard...
- Les conséquences des échanges dématérialisés sur les délais

6 - Signature du marché et rejet des offres
- Signature et notification du marché public
- Délai du stand still
- Notification du rejet des offres

- Obligation d'information aux opérateurs évincés
- Début d'exécution du marché public

Reconnaissance de la formation

Formation professionnelle continue non certifiante. Une attestation individuelle de formation ou un certificat de réalisation est remis à l'issue de la formation.

Modalités et délais d'accès

Inscription en ligne sur www.habitat-social.com ou par bulletin adressé à inscription@habitat-social.com. Accès à la session choisie sous réserve des places disponibles. Accusé de réception sous 48 heures ouvrées. En INTRA, les dates sont convenues avec le client.

Financement

Financement par l'employeur ou le client. Une prise en charge peut être sollicitée auprès d'un OPCO ou d'un autre financeur, selon ses critères et après son accord. Cette formation n'est pas proposée au titre du CPF. Conditions de règlement et de prise en charge : CGV disponibles sur www.habitat-social.com.

Positionnement

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Calendrier des sessions

Dates et disponibilités : www.habitat-social.com ou 01 42 29 57 50.

MODALITÉS TARIFAIRES
Tarif intra-entreprise : nous consulter

ACCESSIBILITÉS
Pour toute demande liée à une situation de handicap, ou toute question liée à l'accessibilité de nos formations, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou cboukris@habitat-social.com